

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 27 SEPTEMBRE 2024**

Sous la présidence de Monsieur le Maire

Convocation du 23 septembre 2024

Présents : Mme Annie VETU, Mme Marylène OUDIN, Mme Evelyne VALENTIN, M. Éric VETU, M. Philippe SCIEUR, et M. Jonathan ROSSIGNOL.

Pouvoir : M. Valentin PIVIDORI donne pouvoir à M. Philippe SCIEUR

Excusée : Mme Charlène GAILLET

Absents : Johann GALICHER, M. Grégory GALICHER

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

1°) Décision modificative relative aux travaux de voirie, transfert de crédit pour paiement de l'acompte su SIEM

Afin de pouvoir mandater le montant des travaux de voirie au SIEM, M. le Maire précise qu'il convient de faire une décision modificative, à savoir :

retirer au chapitre 21 immobilisations corporelles – compte 2111 terrains nus, la somme de – 21 225,22 € pour l'imputer au chapitre 204 subvention d'équipement, compte 204181 bâtiments d'installation
, une délibération est prise à l'unanimité des présents.

Informations et questions diverses

M. le Maire informe l'assemblée que M. de Courson a confirmé le versement d'une subvention départementale de 20.000 € pour les travaux d'aménagement de sécurité des rues Simone Veil, de la Garenne et Pierre Sémard.

Il ajoute que le salon du maires est organisé le mardi 19 novembre, les réponses des volontaires participants doivent être retournées pour le 4 octobre. Organisation et coût : 40 € / bus pris en charge par la mairie, repas du midi à charge du participant, départ du congrès vers 17h et dîner spectacle aux Folies Bergères (retour de la magie) 95 €. A noter que le conseil délibèrera la prochaine fois pour savoir si la commune prend en charge la totalité ou partiellement le coût de la soirée.

Les travaux sur les arbres (dessouchage et plantations) devraient être réalisés en novembre ou décembre.

Les travaux relatifs aux éoliennes est en cours, le béton a été coulé, l'accès sous le pont est creusé, les éoliennes devraient arriver la semaine prochaine.

Le traiteur pour le repas des aînés a été contacté pour le 15 décembre, le repas devrait être élaboré si possible dans la semaine.

A retenir la date du 11 janvier pour les voeux du maire.

La séance est levée à 20h30 .

La secrétaire de séance,
Evelyne VALENTIN



Le Maire,
Éric VETU

